

"Reform'Action"

Contact

Philippe Nicolet
rue de la Reuchenette 22
2603 Péry

Tel. 032 485 17 89

Paroisses françaises

Bienne-Madretsch
Bienne Mâche-Boujean
du Pasquart
Nidau

La Neuveville

La Neuveville
Diesse
Nods

Bas-Vallon du St-Imier

Orvin
Péry-La Heutte
Vauffelin

Haut-Vallon du Saint-Imier

Sonceboz-Sombeval
Corgémont-Cortébert
Courtelary-Cormoret
Villeret
St-Imier
Sonvilier
Renan
La Ferrière

Prévoté und Tramelan

Tramelan
Tavannes
Reconvilier
Moutier
Sornetan
Grandval
Bévillard
Court

Le Jura bernois compte un grand nombre de paroisses relativement petites. Lors de la dernière révision des postes pastoraux, plusieurs pleintemps ont été ramenés à des temps partiels. L'arrondissement du Jura a pris l'initiative d'une réforme des paroisses et a proposé pendant le Synode d'automne 2004 une nouvelle structure pour mieux faire face aux défis à venir. Au printemps 2005, le Synode d'arrondissement a approuvé les propositions suivantes :

- création de 5 mini-régions
- conseils régionaux comme organes directeurs dans les régions
- commissions chargées des principaux thèmes de collaboration régionale (finances, actes ecclésiastiques, animation de jeunesse, etc.)
- coordinateurs/coordinatrices pour les domaines de tâches
- assistance spirituelle régionale / équipes pastorales régionales
- mise à jour des descriptifs de poste des collaboratrices et des collaborateurs
- contrats de collaboration entre les paroisses
- budgets régionaux et clé de répartition des coûts

Les paroisses des régions concernées avaient l'obligation de participer à la réforme et de reprendre les principes précités. Elles étaient cependant libres d'en fixer les modalités et les conditions d'application concrètes. Dans chaque région, le processus a été accompagné par un conseiller externe. Les régions avaient jusqu'au Synode 2007 pour présenter les solutions concrètes adoptées. Les nouvelles structures sont en place depuis 2008.



Chaque région dispose d'un conseil régional et d'une équipe pastorale..



La collaboration entre les paroisses de la région est réglée par contrat. Deux processus de fusion sont en cours.



	<p>De l'avis des présidents de paroisse, les principaux avantages de cette collaboration résident dans la diversification de l'offre et dans la multiplication des contacts avec les paroisses voisines..</p> <p>+ Le corps pastoral salue la diversification des tâches, les plus grandes possibilités de spécialisation et une meilleure délimitation entre journées de travail et journées de repos dans le cas des temps partiels..</p> <p>- Les pasteurs et les pasteuses regrettent de n'avoir plus autant de contacts avec leurs paroissiens et de devoir planifier leurs activités régionales à long terme (moins de souplesse).</p>
	<p>Le recul de la population (notamment réformée) et les réductions de postes ont contraint les paroisses et l'arrondissement à réagir.</p>
	<p>Les clés du succès</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement externe du processus de fusion.
	<p>Premières idées en 1999 Mandat du Synode d'arrondissement en 2005 Introduction définitive en 2008</p>
	<p>Env. 23'600 personnes réformées dans 22 paroisses du Jura bernois, pour quelque 19 postes pastoraux. Env. 6'300 personnes réformées dans les 3 paroisses biennoises de langue française.</p> <p>(Source : Recensement fédéral de la population 2000)</p>